



Conditions particulières de vente relatives aux Assises Européennes de la Transition Énergétique 2026

1. Objet

1.1. Identification du vendeur :

Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès, établissement public à caractère industriel et commercial, inscrit sous le numéro SIRET 824 929 152 00026, ayant son siège social au 11 rue des Forges, 21000 DIJON, +33 (0)3 80 44 11 44, info@otdijon.com, immatriculé au registre des opérateurs de voyages et séjours sous le numéro IM021170005, dont la garantie financière est assurée par l'APST (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme) ayant son siège social 15 avenue Carnot, 75017 Paris et dont la responsabilité civile est garantie par GENERALI IARD, 2 rue Pillet-Will, 75009 Paris.

1.2. Champ d'application :

Les présentes conditions particulières de vente (CPV) régissent exclusivement les relations contractuelles entre « Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès » et ses clients dans le cadre de la vente de badges pour la participation aux Assises Européennes de la Transition Énergétique 2026 qui se tient à Dijon du 23 au 25 juin 2026 via le site internet : <https://www.assises-energie.org/fr>

2. Acceptation des CPV

Toute commande de badge pour les Assises Européennes de la Transition Énergétique 2026 effectuée auprès de Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès implique l'acceptation sans réserve des présentes CPV. Le client reconnaît en avoir eu communication avant de procéder à la commande.

3. Processus de commande

En se connectant sur le site : <https://www.assises-energie.org/fr/choix-inscription> , le client peut sélectionner le nombre de badges souhaités et les ajouter à son panier. Il choisit le type de badge correspondant à son besoin ainsi que les prestations associées. Avant de valider sa commande, le client est invité à vérifier les détails de sa commande et à corriger toute erreur éventuelle. La validation de la commande est faite sous son entière responsabilité.

4. Prix et paiement

Le prix des badges pour le congrès est indiqué sur le Site et s'entend toutes taxes comprises (TTC).

Le paiement s'effectue en intégralité au moment de la commande. Le Site accepte les modes de paiement suivants : carte de crédit, carte de débit et virement (Avec et sans mandat). Veuillez nous consulter pour les autres moyens de paiement.

5. Accès au congrès

Les badges vendus donnent droit à l'accès aux Assises Européennes de la Transition Energétique 2026 à Dijon aux dates et conditions spécifiées sur le bon de commande. Les clients sont responsables de s'assurer qu'ils sont en possession d'une place valide et de se conformer aux règles et réglementations en vigueur lors de l'événement.

Le badge sera envoyé par mail avant le congrès. Chaque badge est strictement personnel et inaccessible.

La validité du badge sera contrôlée à l'entrée du Congrès à l'aide de lecteurs de code barre. Un justificatif d'identité pourra être demandé.

6. Absence de droit de rétractation, conditions d'annulation et remboursement

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la Consommation, « *le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :*

12° ... de prestations de services d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée. »

La prestation répondant à cette définition, le CLIENT ne dispose pas de droit de rétractation pour les droits d'entrée.

Le Client a la possibilité de résilier le contrat à tout moment, avant le début de la prestation. Pour que cette résiliation soit valable, il doit en informer par écrit :

Par courriel à l'adresse : aete2026dijon@lajence.events Pour les badges de participation au congrès :

Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès pourra demander au client de payer des frais de résiliation, selon l'échéancier suivant :

- Annulation plus de 30 jours avant le début de la prestation : remboursement intégral.
- Annulation moins de 30 jours avant le début de la prestation : 100% du prix total de la prestation restera dû à Dijon Bourgogne Tourisme C Congrès.

En cas d'annulation ou de report du congrès, les clients seront informés dans les meilleurs délais par e-mail et pourront demander un remboursement selon les modalités précisées par les organisateurs. En cas de modification, de report ou d'annulation du congrès quelles qu'en soient les circonstances ou motivations, le Client ne pourra réclamer une quelconque indemnisation à l'Organisateur.

Le Client assume la totalité des risques liés à la non-réalisation éventuelle du salon et notamment la charge exclusive des frais (transports, hôtel, etc.) qu'il aura engagés en prévision de sa venue sur le congrès.

7. Responsabilité

Il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le titre d'accès d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins.

En conséquence, l'Organisateur peut refuser l'entrée lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un même titre d'entrée imprimable sont en circulation et qu'un accès à la manifestation a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation du titre d'entrée imprimable correspondant.

En cas de perte, de vol ou d'utilisation illicite du titre d'accès imprimable, il ne sera remis au Client aucun duplicata ou certificat de quelque nature que ce soit, autre que le seul titre d'accès initial imprimable par le Client.

Le Client est responsable de la conservation et de la sécurité de l'e-mail lui indiquant le lien lui permettant d'accéder à son billet. Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des badges après leur livraison électronique.

8. Modification des CPV

Le Site se réserve le droit de modifier les présentes CPV à tout moment. Les CPV applicables à une commande sont celles en vigueur au moment de la validation de la commande.

9. Litiges

En cas de litige entre Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès et un client, les parties s'efforceront de le résoudre à l'amiable. À défaut d'accord amiable, le litige sera soumis aux tribunaux compétents conformément à la législation en vigueur.

10. Données Personnelles

Pour les besoins d'exécution contractuelles, Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès collecte des données personnelles : nom, prénom, adresse et e-mail.

En remplissant nos formulaires en ligne, vous nous autorisez à utiliser vos coordonnées dans les limites suivantes :

Vos données sont stockées sur un serveur protégé pendant la durée de conservation légale relative à la finalité du traitement et au plus pendant 5 ans. Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès est seul utilisateur (pas de location, ni de vente de fichier). Vous recevrez par e-mail, la réponse à votre commande, puis les annonces de nos actions relatives au congrès.

Vous avez, à tout moment, la possibilité d'avoir accès, de modifier ou faire supprimer vos données en nous transmettant un e-mail à aete2026dijon@lajence.events ou de vous désinscrire par la procédure automatique en bas de nos e-lettres. À tout moment, le Client peut introduire une réclamation auprès de la CNIL selon les modalités indiquées sur son site Internet (<https://www.cnil.fr>).

11. ARTICLE 11 – SERVICE CLIENTÈLE

Pour toute information ou question :
Dijon Bourgogne Tourisme & Congres

Pour les badges :

Par Téléphone : 07 49 70 80 62

Par Mail : aete2026dijon@lajence.events